

Merci qui ?

09/04/2020- IL - DO GSO

Depuis le début de l'année, La CFE-CGC subit des critiques infondées de la part des autres OS à longueur de tracts. La non mise en place des activités sociales et culturelles est avantageusement collée sur le dos de notre organisation syndicale, qui est accusée de faire de l'anti-jeu, de bloquer les ASC, de n'avoir en tête que des calculs politiques et autres turpitudes.

► Cache misère

Ces accusations n'avaient d'autre but que de cacher l'absence de programme des uns et des autres. Dernier épisode en date : le CSE du 26 mars dernier. Nous avons souhaité présenter notre budget ASC, comme l'indiquait l'ordre du jour. Cela a été vu d'un très mauvais œil de la part des autres OS présentes qui nous ont jeté l'opprobre une fois de plus. Visiblement, faire notre travail d'élu, vouloir respecter l'ordre du jour était intolérable et inadmissible, quasiment un outrage à majesté. Il aura fallu un CSE extraordinaire pour enfin arriver à traiter ce dossier, véritable « arlésienne ».

► Un choix responsable

Le 9 avril donc, en CSE extraordinaire, la CFE-CGC a apporté ses voix au projet de budget du tandem FO/CFDT. Par cette action, elle démontre une fois de plus son sens des responsabilités et son souci d'œuvrer pour le bien commun. Ainsi, les salariés de la DO GSO vont enfin pouvoir réserver les activités qu'ils attendent avec impatience.

Pragmatisme et bon sens

Le budget que nous soutenons est pourtant bien loin de nos aspirations car il entérine le fait que les vacances enfants sont déléguées au CSEC, et qu'une partie trop importante du budget ASC de la DO GSO est reversé au CSEC sans visibilité ni justification. Ce budget reste encore majoritairement attaché au QF, dont on ne cesse de souligner son archaïsme. Mais c'est la proposition de budget la moins pénalisante pour les salariés, car c'est celui qui redistribue le plus d'argent, et c'est celui qui donne le plus de choix aux ouvriers dans la composition de leurs prestations.

► Les intérêts des salariés d'abord

Nous aurions pu présenter à nouveau notre budget CFE-CGC, ou nous abstenir. Et la situation serait restée bloquée. Les deux autres budgets proposés l'un CGT/SUD l'autre CFDT/FO recueillant chacun les 15 voix de leurs élus respectifs, le résultat du vote n'aurait pas permis de débloquer la situation sans que nous ne prenions nos responsabilités. Ce qui aurait été encore une fois au détriment des Ouvriers Droits.

► Moralité

La CFE-CGC a su se positionner au-dessus de ses propres intérêts et aspirations. Alors de grâce, que l'on cesse de dire, d'écrire et de chanter que c'est la CFE-CGC qui bloque quoi que ce soit dans cette instance.

Une nouvelle preuve éclatante en est faite aujourd'hui.

La CFE-CGC Orange revendique

- la mise en œuvre rapide d'un site internet pour permettre les réservations
- la réunion urgente de la commission ASC pour définir les prestations
- le déclenchement immédiat des CESU Handicap pour les personnes concernées
- le traitement systématique et automatique des dossiers des OD sur la base des QF de 2019

Vos correspondants :

Adrien Graciannette – 06 74 82 48 74
Jérôme Wartel – 06 82 59 52 40
François Kany – 06 73 37 90 28

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org

abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

